

Introduction du cas pratique droit des affaires

Par vania, I	e 07/ 0	06/2019	à 15:33
--------------	----------------	---------	---------

Bonjour,

Ma professeur me donne deux informations contradictoires :

- -Il ne faut pas qualifier dans l'intro
- -Reprendre les faits en qualifiant

Que faire?

Merci pour vos conseils avisés

Par Isidore Beautrelet, le 08/06/2019 à 08:10

Bonjour

Le mieux est d'envoyer un mail à votre prof car c'est en effet assez contradictoire.

Par vania, le 08/06/2019 à 14:33

Merci pour votre réponse. Mais vous, avez-vous un avis sur la question ?

Par LouisDD, le 08/06/2019 à 14:59

Moi je qualifie toujours les faits dans un cas pratique... c'est un peu la base de la méthodo en la matière qu'elle que soit le droit visé...

Par vania, le 08/06/2019 à 15:11

Merci bien

Par Isidore Beautrelet, le 09/06/2019 à 13:07



Pour ma part, je dis à mes étudiants qu'il faut toujours qualifier juridiquement les parties (donner leur qualité dans l'affaire) et reprendre les faits utiles.